

## C.C.T.P.

### **Lot N° 08 : MENUISERIES INT - PLÂTRERIE - CLOISONS - DOUBLAGE - ISOLATION**

#### **I. PRÉAMBULE**

##### **I.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES:**

Le décret du 26 janvier 1984 (modifié le 13 février 1991) rend obligatoire l'application des normes françaises homologuées dans les marchés passés par l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, sauf cas particuliers énumérés dans le décret.

Compte tenu d'imbrications particulières entre certains lots séparés du présent projet, l'entreprise du présent lot devra prendre connaissance des CCTP descriptifs des autres lots et ne pourra se prévaloir de l'ignorance des limites de sujétions incombant à chacun.

##### **I.2. RESPECT DE LA PRESCRIPTION:**

- Les produits, équipements et matériaux prescrits dans le cadre du présent CCTP ont été spécifiquement définis par le concepteur et/ou le maître d'ouvrage tant pour leurs caractéristiques techniques que fonctionnelles et/ou esthétiques. Lorsqu'il sera fait allusion à un produit précis, ce sera uniquement dans le but de faciliter la compréhension de la demande du concepteur ou du Maître d'ouvrage. Par conséquent les mentions, "ou similaire" ou "ou équivalent", ont précisément pour but de respecter la libre concurrence.

- Cependant, l'attention de l'entreprise est attirée sur le fait que la réponse à l'offre de base doit strictement correspondre à la description des caractéristiques techniques, fonctionnelles et/ou esthétiques du produit demandé, toutes propositions différentes devront apparaître en variantes motivées et rédigées conformément aux termes du paragraphe 1.5.

##### **I.3. RESPECT DES TEINTES ET COLORIS:**

Certains produits, équipements et matériaux ont été prescrits dans un coloris bien précis dans le cadre du présent CCTP. Ces teintes préalablement définies ont été spécifiquement choisies par le concepteur et/ou le maître d'ouvrage pour l'harmonie de leur association et l'esthétique souhaitée du projet. Se faisant, l'entreprise a obligation de se conformer strictement aux teintes prescrites.

Dans l'hypothèse de la mise en œuvre de marques ou de produits similaires ou équivalents à la prescription initiale (telle que définie aux paragraphes 1.2 et 1.5), l'entreprise s'engage, au besoin avec le concours du fabricant, à restituer scrupuleusement la teinte demandée, même dans l'hypothèse où cette teinte ne figurerait pas à l'identique dans la palette standard de son fournisseur.

Lorsque le choix du modèle ou du coloris n'est pas préalablement mentionné au présent CCTP, la décision sera prise au cours du chantier par le maître d'œuvre et/ou le maître de l'ouvrage sur présentation par l'entreprise d'échantillons représentatifs.

##### **I.4. PRÉSENTATION DE L'OFFRE:**

L'entreprise est tenue de signaler toute erreur ou anomalie qui pourrait lui apparaître, tant dans les pièces écrites que sur les plans proposés.

L'entreprise est libre d'établir et de détailler son offre de prix sous une forme autre que la trame du bordereau quantitatif fourni, notamment lors de l'emploi de progiciels spécifiques à l'entreprise. Cependant, l'offre de l'entreprise devra être reportée intégralement poste pour poste selon la trame du bordereau quantitatif fourni en vue de l'analyse comparative des offres. En cas de non-respect de la présentation, la proposition ne sera pas prise en considération.

### **I.5. PRÉSENTATION DES VARIANTES:**

Les variantes, proposées par l'entreprise, devront être proposées sur note annexée à l'offre de base, avec tous les éléments permettant d'analyser et de connaître avec certitude la valeur de ces variantes, tant d'un point de vue technique que fonctionnel ou esthétique.

L'entreprise veillera donc à qualifier ses variantes en tant que plus-value ou moins-value par rapport à l'offre de base, et s'attachera à fournir toutes les pièces justificatives permettant au concepteur et au maître de l'ouvrage de juger de la pertinence des variantes proposées (mention des marques et modèles proposés, fourniture des fiches techniques descriptives, échantillons, etc).

L'absence de pièces justificatives motivant les variantes proposées entraînera la nullité de celles-ci.

## **2. GÉNÉRALITÉS**

### **2.1. DOCUMENTS TECHNIQUES DE RÉFÉRENCE:**

- Les Documents techniques unifiés édités par le CSTB (DTU)
- D.T.U. 25.1 Enduits intérieurs en plâtre
- DTU 25.222 Plafonds fixés. Plaques de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse. Cahier des Charges
- DTU 25.232 Plafonds suspendus. Plaques de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues. Cahier des Charges
- DTU 25.41 Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à face cartonnées), Cahier des Clauses Techniques
- DTU 25.42 Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches. Plaques de plâtre-isolant, Cahier des Clauses Techniques, Cahier des Clauses Spéciales
- D.T.U. 34.1 Ouvrages de fermeture pour baies libres
- D.T.U. 36.1 Menuiserie en bois
- D.T.U. 36.1/37.1 Mémento et annexe
- D.T.U. 37.1 Menuiseries métalliques
- D.T.U. 39 Miroiterie-Vitrierie
- DTU 58.1 Mise en œuvre des plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal, Cahier des clauses techniques, Cahier des clauses spéciales.
- Les Normes AFNOR homologuées ou enregistrées.
- Règles CM 66 Règles de calcul des constructions en acier.
- Règles de calcul des constructions en éléments à parois minces en acier.
- Règles Th-K77
- Règles N.V. 65 et annexes.
- Règlement de Sécurité.
- Avis techniques favorables délivrés par le C.S.T.B.
- Etc.

### **2.2. DOCUMENTS ET RÈGLES DE SÉCURITÉ:**

- Décret du 8 Janvier 1965
- Convention nationale d'objectif signée le 21 Décembre 1988 par la FNB et le 21 janvier 1989 par la FNTP.
- Circulaire n° 91-9 du 8 avril 1991
- Circulaire du 2 mai 1991
- Recommandations du comité technique national du BTP
- Loi n° 93-1418 du 31 Décembre 1993 et ses décrets d'application publiés au jour de signature du marché.

### **2.3. CONSISTANCE DES TRAVAUX:**

- Les travaux de plâtrerie et d'isolation comprennent sans restriction d'aucune sorte, tous ceux qui sont décrits dans le Cahier des Clauses Spéciales des D.T.U. et mémentos concernés.
- Sont inclus :
  - La protection contre la corrosion de toutes parties métalliques non traitées.
  - L'exécution des enduits plâtre sur les supports en béton ou maçonnerie, y compris l'application de couches d'accrochage ou de dégrossi.
  - La fourniture et la pose de baguettes d'angles
  - L'exécution des Cloisons et plafonds.
  - La fourniture et pose de pattes à scellement et tous dispositifs de liaison avec huisseries, poteaux, bâtis ou dormants.

- La fourniture et la pose de tous raidisseurs et semelles résilientes nécessaires.
- Tous raccords qui pourraient être rendus nécessaires par suite d'engravures, percements, trous, saignées, etc., exécutés par d'autres corps d'état postérieurement à l'exécution des enduits, cloisons et plafonds.
- Ils comprennent de même tous nettoyages, et l'enlèvement des gravats chutes et emballages de toutes sortes immédiatement après travaux.

#### **2.4. CHARGES DE L'ENTREPRENEUR:**

- L'entrepreneur aura à sa charge toutes les démarches nécessaires auprès des services publics compétents, en vue de l'obtention de toutes autorisations de voirie, branchements provisoires de toute nature, protection éventuelle des réseaux aériens ou souterrains à proximité du bâtiment, lieux de décharge. Les prix unitaires sont réputés tenir compte des frais et divers droits pouvant être réclamés par les services municipaux ou Cies Concessionnaires.

#### **2.5. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES PENDANT LES TRAVAUX:**

- À aucun moment, les accès et dégagements du chantier ne seront encombrés.
- L'entrepreneur devra s'assurer de l'existence, et, dans l'affirmative, prendre toutes précautions utiles à proximité de tous réseaux souterrains ou aériens, (eaux, égouts, téléphone, gaz, électricité, etc.).

#### **2.6. ÉTUDES TECHNIQUES:**

- Toutes les études techniques et détails d'exécution, (Plans, calculs, etc.) seront réalisés soit par le bureau d'études de l'entreprise, soit par un bureau qualifié de son choix, sous sa pleine et entière responsabilité. Ces documents seront fournis au Maître d'Œuvre et à tout intervenant d'autres corps d'états concernés dans un délai suffisant pour qu'il en soit tenu compte avant exécution des ouvrages. La production tardive de ces documents entraînera la prise en charge par le responsable, de tous travaux modificatifs ou supplémentaires occasionnés par ce retard.

#### **2.7. PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATÉRIAUX:**

##### **2.7.1. BOIS:**

- L'exécution des travaux s'entend pour fourniture et pose de bois qualité premier choix quelle que soit l'essence choisie. Des prélèvements pourront être pratiqués au gré du Maître de l'Ouvrage et à sa charge, pour des contrôles au moyen d'épreuves normalisées.

##### **2.7.2. TRAITEMENTS DES BOIS:**

- Toutes les pièces de bois utilisées pour tasseaux, calages, supports, seront traitées par produit fongicide et insecticide.

##### **2.7.3. TRAITEMENT DES ACIERS:**

- Avant leur utilisation, tous les accessoires en acier oxydable non protégés par un traitement spécial (cadmiage, galvanisation, etc.) recevront une couche de peinture antirouille. Cette protection est due par l'entrepreneur du présent lot.

#### **2.8. PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES DE POSE:**

- Préalablement à tous travaux, l'entrepreneur de présent lot devra procéder à tous contrôles de niveau de planimétrie et d'aplomb des ouvrages recevant les enduits plâtre et les menuiseries dont il aura charge de pose. Toute fixation sur un support ne répondant pas aux exigences de bon fonctionnement engagera sa pleine responsabilité.

### 3. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX OPÉRATIONS:

#### 3.1. INSTALLATIONS COLLECTIVES

- Les entreprises désignées ci-après sont chargées de la réalisation et du maintien des installations de chantier minimales prescrites par le coordonnateur S.P.S désigné par le maître d'ouvrage. Ces installations seront laissées à disposition de l'ensemble des intervenants suivant détail ci-après:

- Clôture de chantier/barrière de chantier : GROS ŒUVRE Jusqu'à la fin du chantier
- Branchement sur EU et EP : GROS ŒUVRE
- Local réunion/réfectoire/vestiaire/sanitaire (compris raccordement électrique sur branchement électrique de chantier): GROS ŒUVRE Jusqu'à la fin du chantier
- Branchement eau potable provisoire : GROS ŒUVRE Jusqu'à la fin du chantier
- Téléphone : GROS ŒUVRE Jusqu'à la fin du chantier
- Branchement électrique de chantier : GROS ŒUVRE Jusqu'à la fin du chantier
- Armoire électrique de chantier : ELECTRICITE Jusqu'à la fin du chantier

#### REMARQUE IMPORTANTE

*Les échafaudages et les équipements de protection individuelle sont à la charge de chaque utilisateur qui en est responsable tant du point de vue de leur installation, de leur maintien en état de conformité, que de leur utilisation et de leur repliement. Dans le cas où un autre corps d'état serait amené (gratuitement ou à titre onéreux) à les utiliser, le transfert de responsabilité s'effectuera suivant les directives du coordonnateur S.P.S. à défaut, l'installateur des équipements en sera tenu pour responsable exclusif.*

#### 3.2. ADAPTABILITÉ aux PERSONNES à MOBILITÉ RÉDUITE :

- L'entreprise veillera à respecter les principes d'adaptabilité aux personnes à mobilité réduite, tels que défini sur les plans de l'architecte, tout particulièrement au niveau des cotes de voirie et planchers finis mais aussi au niveau de l'implantation des appareillages et de leurs raccordements (alimentations, évacuations, ...). Les poignées des fenêtres, portes, portes de garages et portes-fenêtres devront se situer entre 0,90m et 1,30m du sol fini.

### 4. DESCRIPTION DES OUVRAGES:

#### 4.1. TRAIT de NIVEAU:

- Avant les travaux de doublage et cloisons, l'entreprise devra vérifier la conformité du trait de niveau exécuté par le gros œuvre et ceci en concordance avec les menuiseries extérieures et la réservation nécessaire en sol. L'entreprise devra signaler, par écrit, les erreurs éventuelles au niveau de la planimétrie de la dalle brute et de la réservation nécessaire pour l'exécution du ravaillage et des revêtements de sols et ceci sur toute la surface de chaque niveau. L'entreprise du présent lot devra reporter le trait de niveau, par un trait de couleur, et ceci en périphérie de toutes les pièces.

*Nota : l'entreprise devra fournir tous les PV d'essais qui lui seront demandés aussi bien sur les performances thermiques que les performances acoustiques.*

#### 4.2. BLOC – PORTE :

- Fourniture et pose de bloc - porte un vantail, marque "Jeld Wen" ou similaire, comprenant:
- Dimensions 93/204.
  - Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
  - Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
  - 3 paumelles 140.
  - Poignée double inox.
  - Serrure condamnation/décondamnation suivant destination.
  - Poignée de tirage, côté intérieur WC, sur la porte du WC en plus de la poignée double.

**Localisation :** WC, buanderie, local ménage et vestiaire personnel

- comprenant:
- Fourniture et pose de blocs portes un vantail, marque "Jeld Wen" ou similaire,
  - Dimensions 93/204.
  - Affaiblissement acoustique 30dba.
  - Oculus 405/1405, vitrage 44.2.
  - Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
  - Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
  - 3 paumelles 140.
  - Système anti-pince-doigts incorporé dans la menuiserie et ceci côté paumelles et côté serrure.
  - Poignée double inox, rallongée pour accessibilité PMR.

**Localisation :** porte entre entrée/accueil/vestiaire et activités.

- comprenant:
- Fourniture et pose de blocs portes un vantail, marque "Jeld Wen" ou similaire,
  - Dimensions 93/204.
  - Affaiblissement acoustique 30dba.
  - Oculus 405/1405, vitrage 44.2.
  - Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
  - Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
  - 3 paumelles 140.
  - Système anti-pince-doigts incorporé dans la menuiserie et ceci côté paumelles et côté serrure.
  - Poignée double inox.

**Localisation :** porte entre activités et activités/repas.

- comprenant:
- Fourniture et pose de blocs portes un vantail, marque "Jeld Wen" ou similaire,
  - Dimensions 93/204.
  - Affaiblissement acoustique 30dba.
  - Oculus 305/605, vitrage 44.2.
  - Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
  - Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
  - 3 paumelles 140.
  - Système anti-pince-doigts incorporé dans la menuiserie et ceci côté paumelles et côté serrure.
  - Poignée double inox, rallongée pour accessibilité PMR.

**Localisation :** dortoir 1 et dortoir 2.

- Fourniture et pose de portes basses double battant, comprenant:
  - Dimensions 90/70, deux vantaux de 45/70.
  - Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
  - Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
  - 2 paumelles 140.
  - Système anti-pince-doigts incorporé dans la menuiserie et ceci côté paumelles et côté serrure.
  - Poignée de tirage inox sur chaque face de chaque vantail.
  - Fermeture par targette à fléau, targette située côté sanitaires/change et réchauffage/biberons.

**Localisation :** entre activités/repas et sanitaires/change, entre degt 2 et sanitaires/change, entre activités/repas et réchauffage/biberons.

- comprenant:
- Fourniture et pose d'un bloc porte un vantail, marque "Jeld Wenn" ou similaire,
  - Dimensions 98/250.
  - Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
  - Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
  - 4 paumelles 140.
  - Fermeture par batteuse EDF à larder.

**Localisation :** placard TGBT dans entrée/accueil/vestiaire.

- Fourniture et pose d'un bloc porte un vantail, marque "Jeld Wenn" ou similaire, comprenant:

- Dimensions 60/250.
- Huisserie en bois exotique rouge pour embrèvement dans cloison placostil.
- Vantail de 40mm d'épaisseur, cadre en bois exotique rouge, âme en panneau de particules, parements en panneaux MDF prépeints de 3mm d'épaisseur.
- 43 paumelles 140.
- Fermeture par batteuse EDF à larder.

**Localisation :** placard téléphone + informatique dans local directrice.

#### **4.3. CHASSIS FIXES :**

- Fourniture et pose de châssis fixes en bois des îles comprenant: bâti avec chants biseautés, pare-closes et vitrage 44/2.

**Localisation :**

- Dimensions 1,30/0,90m de haut dans cloison entre activités et activités/repas.
- Dimensions 1,00/0,90m de haut dans cloison entre directrice et activités, sanitaires/change et activités/repas, sanitaires/change et activités.

- Fourniture et pose de châssis fixes en bois des îles comprenant: bâti avec chants biseautés, pare-closes et vitrage 44/2/16/44.2.

**Localisation :**

- Dimensions 0,50/0,50m de haut dans cloison entre sanitaires/change et dortoirs 1 et 2.

#### **4.4. PLINTHES BOIS :**

- En sapin massif, dimensions 13/110 mm fixées par chevilles et vis chassées et mastiquées. Compris toutes coupes d'onglets aux angles.

**Localisation :** dans tous les locaux sauf local technique et local poussettes.

#### **4.5. PLACARDS :**

- Fourniture et pose de portes de placards coulissantes, hauteur totale sous plafond, largeur suivant plans, panneaux acier galvanisé laqué (teinte au choix du Maître de l'Ouvrage ou du Maître d'Œuvre sur présentation d'échantillons de l'entreprise), rails et profilés d'encadrement en aluminium anodisé ou extrudé, patins télescopiques anti-bruit en partie haute, boîtiers à roulement à billes avec clip anti-déraillement en partie basse. Fermeture par clefs. Fourniture et pose d'étagères en mélaminé blanc de 19mm d'épaisseur, alésée en bois exotique rouge, montées sur crémaillères (cinq étagères par placards) comprises séparations verticales pour renforcement.

**Localisation :**

- Dimensions 0,80/2,50m local buanderie.
- Dimensions 1,25/2,50 et 2,20/2,50 local activités.

#### **4.6. COFFRES :**

- Exécution de coffres en contre plaqué marine, comprenant façade, jouées latérales et dessus. Assemblage sur ossature primaire en bois des îles, fixation du contre-plaqué sur ossature par vis à rondelles cuvettes.

**Localisation :** coffre pour nourrice chauffage et nourrice plomberie dans local technique.

#### **4.7. BUTOIRS de PORTES :**

- Fourniture et pose de butoirs de porte, monture en laiton et fixation invisible.

**ATTENTION:** plancher chauffant à eau chaude.

**Localisation :** nombre suivant bordereau et destination définie lors des travaux.

#### **4.8. STORES:**

- Fourniture et pose de stores marque "Dynastore" ou similaire, type "Dynaflex 16mm", dimensions correspondantes aux dimensions des oculi, comprenant: boîtier en acier galvanisé laqué au four, barre de charge en acier galvanisé laqué au four, lames de 16mm en aluminium laqué au four, tige d'orientation en polycarbonate incassable munie d'un cardan, frein autobloquant en laiton. Guidage par cordon térylène. Fixation sur porte comprises équerres complémentaires et toutes sujétions de pose. Choix de la teinte suivant nuancier du fabricant.

**Localisation :** portes entre activités/dortoir 1 et activités/repas et dortoir 2.

- Fourniture et pose de stores marque "Dynastore" ou similaire, type "Dynaflex 16mm", dimensions suivant plans et bordereau, comprenant: boîtier en acier galvanisé laqué au four, barre de charge en acier galvanisé laqué au four, lames de 16mm en aluminium laqué au four, tige d'orientation en polycarbonate incassable munie d'un cardan, frein autobloquant en laiton. Guidage par cordon térylène. Fixation sur huisserie de la baie comprises équerres complémentaires et toutes sujétions de pose. Choix de la teinte suivant nuancier du fabricant.

**Localisation** : châssis vitré entre sanitaires/change et dortoirs 1 et 2.

#### **4.9. CLOISONS DE DISTRIBUTION :**

- Fourniture et pose de cloisons séparatives, marque "Placoplâtre" ou similaire, type "Placostil 98/48", hauteur conformément aux plans et au respect de l'affaiblissement acoustique, fixation pour raidissement sur bois de charpente. Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants). Cette cloison sera constituée de rails et de montants en acier galvanisé, de deux plaques de plâtre de 13mm d'épaisseur sur chaque parement et de 45mm de laine de verre. Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants), renforts pour sanitaires, habillage de poteaux, suivant les prescriptions du fabricant et raccords sur les murs existants. Affaiblissement acoustique 47dba.

**Localisation** : tous les locaux sauf local poussettes et local technique.

*Nota: L'entreprise doit bien tenir compte des plans, entre sanitaire/change et activités, car, à cet endroit, les cloisons devront monter jusque sous la toiture pyramidale.*

- Fourniture et pose de cloisons séparatives, marque "Placoplâtre" ou similaire, type "Placostil 98/48", hauteur conformément aux plans et au respect de l'affaiblissement acoustique, fixation pour raidissement sur bois de charpente. Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants). Cette cloison sera constituée de rails et de montants en acier galvanisé, de deux plaques de plâtre "Placo Marine" de 13mm d'épaisseur sur chaque parement et de 45mm de laine de verre. Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants), renforts pour sanitaires, habillage de poteaux, suivant les prescriptions du fabricant et raccords sur les murs existants. Affaiblissement acoustique 47dba. Résistance au feu 1h. Ces cloisons devront être prolongées à travers le doublage pour venir en butée sur l'ossature bois.

**Localisation** : local poussettes et local technique.

#### **4.10. DOUBLAGE :**

- Doublage des murs comprenant:

- Laine de verre, marque "Isover", type "Isomob 35R", épaisseur 145mm, R: 4,10.

Pose entre ossature bois.

- Fourniture et pose d'une ossature type "Optima" comprenant: des fourrures fixées sur l'ossature bois, des appuis "Optima 2", de lisses en sol et plafond et de montant verticaux.

- Laine de verre, marque "Isover", type "Isoconfort", épaisseur 60mm, R: 1,70. Pose entre ossature "Optima"

- Membrane "Stopvap 90", collée sur ossature "Optima" à l'aide d'un adhésif double-face, jointoiement des lés à l'aide d'un "Vario KB1". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic "Vario DS".

- Fourniture et pose de plaques de plâtre de 13mm d'épaisseur, fixées sur l'ossature "Optima". Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants), renforts pour sanitaires.

- L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures, à l'aide d'adhésif "Vario Multitape" et de "Mastic Vario DS".

**Localisation** : doublage de tous les murs extérieurs.

#### **4.11. DOUBLAGE ou CLOISON HYDROFUGÉE :**

- Fourniture et pose de plaques à peindre, marque "Placoplâtre" ou similaire, type "Placomarine", épaisseur 13 ou 18mm suivant destination compris traitement des joints par bandes calicots, arêtes cueillies et angles suivant les prescriptions du fabricant.

**Localisation** : doublage ou cloison dans les locaux suivants: poussettes, technique et buanderie.

#### 4.12. PLAFOND :

- Plafond comprenant:
  - Laine de verre certifiée "ACERMI", marque "Isover" ou similaire, type "IBR Revêtu kraft", épaisseur 300mm, de résistance minimale : \*R 7,50 m<sup>2</sup> ° K/W.
  - Fourniture et pose d'une ossature primaire type "Optima" fixée latéralement sur les cloisons.
  - Membrane "Stopvap 90", collée sur ossature "Optima" à l'aide d'un adhésif double face, fixation sur l'ossature primaire par un contre-lattage lui-même vissé à l'ossature primaire, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Vario KB1". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic "Vario DS".
  - Fourniture et pose de plaques de plâtre Marine, fixées sur l'ossature "Optima". Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants).
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures et sur l'étanchéité verticale des murs, à l'aide d'adhésif "Vario Multitape" et de "Mastic Vario DS".

**Localisation :** plafond dans local buanderie.

- Plafond comprenant:
  - Laine de verre certifiée "ACERMI", marque "Isover" ou similaire, type "IBR Revêtu kraft", épaisseur 300mm, de résistance minimale : \*R 7,50 m<sup>2</sup> ° K/W.
  - Fourniture et pose d'une ossature primaire type "Optima" fixée latéralement sur les cloisons.
  - Membrane "Stopvap 90", collée sur ossature "Optima" à l'aide d'un adhésif double face, fixation sur l'ossature primaire par un contre-lattage lui-même vissé à l'ossature primaire, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Vario KB1". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic "Vario DS".
  - Fourniture et pose de plaques de plâtre BA 13, fixées sur l'ossature "Optima". Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, habillage en périphérie de la toiture pyramidale entre plafond placo et plafond modulaire, retour d'habillage pour liaison avec le châssis aluminium situé en toiture, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants).
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement sur la verrière en aluminium en toiture pyramidale à l'aide d'adhésif "Vario Multitape" et de "Mastic Vario DS".

**Localisation :** habillage de la toiture pyramidale (*pour ce dernier voir le nota ci-dessous*).

**Nota:** *L'entreprise doit bien tenir compte des plans, au niveau de la toiture pyramidale, car, entre sanitaire/change et activités, les cloisons doivent monter jusque sous la toiture pyramidale. Au niveau de cette toiture pyramidale, la toiture horizontale dans le sanitaire/change est à la charge du lot faux plafonds modulaires.*

- Plafond, CF 1h, comprenant:
  - Laine de verre certifiée "ACERMI", marque "Isover" ou similaire, type "IBR Revêtu kraft", épaisseur 300mm, de résistance minimale : \*R 7,50 m<sup>2</sup> ° K/W.
  - Fourniture et pose d'une ossature primaire type "Optima" fixée latéralement sur les cloisons.
  - Membrane "Stopvap 90", collée sur ossature "Optima" à l'aide d'un adhésif double face, fixation sur l'ossature primaire par un contre-lattage lui-même vissé à l'ossature primaire, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Vario KB1". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic "Vario DS".
  - Fourniture et pose de plaques de plâtre Marine, fixées sur l'ossature "Optima". Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants).
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures et sur l'étanchéité verticale des murs, à l'aide d'adhésif "Vario Multitape" et de "Mastic Vario DS".

**Localisation :** plafonds dans local technique et local poussettes.

#### 4.13. HABILLAGE BÂTI SUPPORT :

- Façon d'habillage de bâti support WC comprenant: 2 épaisseurs de BA 13 marine (façade, dessus et jouées) fixées sur cadre du bâti support et ossature complémentaire. Habillage du dessus par un plateau en médium.

**Localisation:** bâti support dans WC



#### 4.14. GAINES TECHNIQUES :

- Façon de caissons, horizontaux, rampants ou verticaux, constitués de plaques de plâtre d'épaisseur 13 mm fixées sur ossature métallique comprise interposition de 100mm de laine de verre, toutes sujétions de coupe tablettage, traitement des joints par bandes calicots, arêtes cueillies et angles suivant les prescriptions du fabricant.

**Localisation:** linéaire suivant bordereau et plans, destination: habillage descentes EP habillage décompression de chutes, gaines en plafonds, gaines verticales, etc.

#### 4.15. MOBILIER :

- Fourniture et pose d'un plan de change composite, marque "Mathou" ou similaire, comprenant:

- Plan de change de 2,35/0,90m (cotes à prendre au moment de la commande), plan en résine polyester armée de fibres de verre, finition par gelcoat sanitaire blanc.
- Meubles en panneau de 19mm PEFC, EPFS, à faible taux de formaldéhyde, traité anti-humidité.
- Un meuble escalier escamotable de 50cm
- Deux meubles étagères de 17cm.
- Un sous-évier de 85cm.
- Une baignoire ergonomique de 73cm.
- Robinetterie avec douchette extractible et commande à pédale.
- Un meuble une porte - tiroir de 60cm.
- Deux matelas de change (teinte à définir).
- Teinte du meuble à définir.

**Localisation:** local sanitaires/change.

#### Option n° 1:

- Fourniture et pose d'une cimaise bois en "Médium", marque "ISOROY", dimensions 80/19 mm fixées par collage, chevilles et vis chassées et mastiquées. Compris angles sortants arrondis, toutes coupes d'onglets aux angles.

**Localisation :** à 1,00m du sol fini dans: entrée/accueil/vestiaire, degt 1, dortoir 1, dortoir 2, activités, activités/repas/espace bébés.

#### Variante n° 1:

#### 4.16. DOUBLAGE :

- Doublage des murs comprenant:
  - Isolant en fibres de bois et de chanvre, (30% fibres de chanvres, 60% fibre de bois et 10% fibre textiles), marque "Isonat" ou similaire, type "Isonat Plus 55 Flex", épaisseur 145mm, de résistance minimale : \*R 3,80 m<sup>2</sup> ° K/W. Pose entre ossature bois.
  - Fourniture et pose d'une ossature type "Optima" comprenant: des fourrures fixées sur l'ossature bois, des appuis "Optima 2", de lisses en sol et plafond et de montant verticaux.
  - Isolant en fibres de bois et de chanvre, (30% fibres de chanvres, 60% fibre de bois et 10% fibre textiles), marque "Isonat" ou similaire, type "Isonat Plus 55 Flex", épaisseur 60mm, de résistance minimale : \*R 1,55 m<sup>2</sup> ° K/W. Pose entre ossature "Optima".
  - Membrane "Isonat Protec AEROVAP sd20", collée sur ossature primaire à l'aide d'un adhésif double face, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Isonat Protect Ader". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic.
  - Fourniture et pose de plaques de plâtre de 13mm d'épaisseur, fixées sur l'ossature "Optima". Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants), renforts pour sanitaires.
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures, à l'aide d'adhésif "Isonat Protect Ader" et de mastic.

**Localisation :** doublage de tous les murs extérieurs.

#### 4.17. PLAFOND :

- Plafond comprenant:
  - Fourniture et pose d'un isolant en fibres de bois et de chanvre, (30% fibres de chanvres, 60% fibre de bois et 10% fibre textiles), marque "Isonat" ou similaire, type "Isonat Plus 55 Flex", épaisseur 1x200mm et 1x100mm, de résistance minimale : \*R 7,85 m<sup>2</sup> ° K/W.
  - Fourniture et pose d'une ossature primaire type "Optima" fixée latéralement sur les cloisons.
  - Fourniture et pose d'une membrane "Isonat Protec AEROVAP sd20", collée sur ossature primaire à l'aide d'un adhésif double face, fixation sur l'ossature primaire par un contre-lattage lui-même vissé à l'ossature primaire, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Isonat Protect Ader". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic.
  - Fourniture et pose de plaques de plâtre Marine, fixées sur l'ossature "Optima". Compris toutes sujétions de coupes, jonctions par clavettes, angles rentrants et sortants, traitement des joints par bandes calicots (armées pour les angles saillants).
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures et sur l'étanchéité verticale des murs, à l'aide d'adhésif "Isonat Protect Ader" et de mastic.

**Localisation :** plafond dans local buanderie.

- Plafond comprenant:
  - Fourniture et pose d'un isolant en fibres de bois et de chanvre, (30% fibres de chanvres, 60% fibre de bois et 10% fibre textiles), marque "Isonat" ou similaire, type "Isonat Plus 55 Flex", épaisseur 1x200mm et 1x100mm, de résistance minimale : \*R 7,85 m<sup>2</sup> ° K/W.
  - Fourniture et pose d'une membrane "Isonat Protec AEROVAP sd20", collée sur ossature primaire à l'aide d'un adhésif double face, fixation sur l'ossature primaire par un contre-lattage lui-même vissé à l'ossature primaire, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Isonat Protect Ader". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic.
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures et sur l'étanchéité verticale des murs, à l'aide d'adhésif "Isonat Protect Ader" et de mastic.

**Localisation :** habillage de la toiture pyramidale (*pour ce dernier voir le nota ci-dessous*).

**Nota:** *L'entreprise doit bien tenir compte des plans, au niveau de la toiture pyramidale, car, entre sanitaire/change et activités, les cloisons doivent monter jusque sous la toiture pyramidale. Au niveau de cette toiture pyramidale, la toiture horizontale dans le sanitaire/change est à la charge du lot faux plafonds modulaires.*

- Plafond, CF 1h, comprenant:
  - Fourniture et pose d'un isolant en fibres de bois et de chanvre, (30% fibres de chanvres, 60% fibre de bois et 10% fibre textiles), marque "Isonat" ou similaire, type "Isonat Plus 55 Flex", épaisseur 1x200mm et 1x100mm, de résistance minimale : \*R 7,85 m<sup>2</sup> ° K/W.
  - Fourniture et pose d'une membrane "Isonat Protec AEROVAP sd20", collée sur ossature primaire à l'aide d'un adhésif double face, fixation sur l'ossature primaire par un contre-lattage lui-même vissé à l'ossature primaire, jointolement des lés à l'aide d'un adhésif "Isonat Protect Ader". Réalisation de l'étanchéité à l'air aux extrémités de la membrane à l'aide de mastic.
  - L'entreprise du présent lot devra le raccordement, sur l'étanchéité des menuiseries extérieures et sur l'étanchéité verticale des murs, à l'aide d'adhésif "Isonat Protect Ader" et de mastic.

**Localisation :** plafonds dans local technique et local poussettes.

\*\*\*\*\*

**Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F)****Communauté de Communes Cœur de Puisaye**

Construction d'une crèche de 14 places à Parly

**Rue Saint Laurent****89240 Parly****LOT n° 08 : MENUISERIES INT - CLOISONS - DOUBLAGE - ISOLATION**

DATE : 13/10/14

DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QUANTITE	P.U. HT	MONTANT HT
Exécution du report du trait de niveau du maçon cis vérification de ce dernier	Vaut	1		
<b>Menuiseries intérieures</b>				
Bloc Porte "isogyl" pleine, huisserie BER, dimensions 93/204, poignée double et poignée de tirage. Locaux : WC	U	1		
Bloc Porte "isogyl" pleine, huisserie BER, dimensions 93/204. Locaux : buanderie, ménage, vestiaire personnel.	U	3		
Bloc Porte 93/204, oculus 405/1405, vitrage 44.2, huisserie et ouvrant en BER, système anti-pince doigts côté serrure et côté paumelles. Poignée double inox rallongée. Local activités.	U	1		
Bloc Porte 93/204, oculus 405/1405, vitrage 44.2, huisserie et ouvrant en BER, système anti-pince doigts côté serrure et côté paumelles. Poignée double inox. Local activités.	U	1		
Bloc Porte 93/204, acoustique 30db, oculus 605/305 vitrage 44.2, système anti-pince doigts côté serrure et côté paumelles. Poignée double inox rallongée. Locaux : dortoir 1 et dortoir 2.	U	2		
Portes basses constituées de deux portillons, huisserie BER, vantaux âme pleine, dimensions totales 0,90/0,70, système anti-pince doigts côté serrure et côté paumelles. Fermeture par targette à fléau. Locaux : sanit/change (nb 2) et réchauffage/biberons.	U	3		
Bloc Porte, huisserie BER, 98/250, batteuse EDF pour gaine technique dans entrée/accueil/vestiaires	U	1		
Bloc Porte, huisserie BER, 60/250, batteuse EDF pour gaine technique dans directrice	U	1		
Châssis vitré , vitrage simple 44/2, ossature bois des îles, dimensions 1,30/0,90. Locaux : activités (nb 1).	U	1		
Châssis vitré , vitrage simple 44/2, ossature bois des îles, dimensions 1,00/0,90. Locaux : directrice (nb 1), sanit/change (nb 3).	U	3		
Châssis vitré , vitrage double 44.2/16/44.2, ossature bois des îles, dimensions 0,50/0,50. Locaux : sanit/change (nb 3).	U	3		
Façade de placard long : 0,80 m, ht : 2,50 m. Local buanderie.	U	1		
Façade de placard long : 1,25 m, ht : 2,50 m. Local activités	U	1		
Façade de placard long : 2,20 m, ht : 2,15 m. Local activités	U	1		
Etagères dans placard cis séparation intermédiaire	U	28		
Coffre pour habillage nourrices chauffage et plomberie	Vaut	2		

**NOTA : le quantitatif n'a pas valeur contractuelle , l'entreprise étant tenue de le vérifier avant acceptation .**

Butoirs de porte en caoutchouc	U	9
Plinthes bois	ML	101,26
Stores vénitiens pour oculus de portes. Locaux ; dortoir 1 et dortoir 2.	U	2
Stores vénitiens pour châssis vitrés. Locaux : sanitaires/change.	U	3

### **Cloisons - Doublage - Faux plafonds - Isolation**

Cloisons 98/48, ossature métallique, laine minérale 45mm, 47dba. Locaux : tous les locaux sauf local poussettes et local technique.	M2	214,08
Cloisons 98/48, CF 1h, placomarine, ossature métallique, laine minérale 45mm, 47dba. Locaux : local poussettes et local technique.	M2	29,80
Doublage des murs extérieurs comprenant : Laine de verre 'Isomob' épaisseur 145mm, ossature "Optima", laine de verre "Isoconfort de 60mm, membrane "Stovap 90", BA 13mm.	M2	138,02
Supplément pour placomarine sur cloisons et doublages. Locaux : poussettes, réchauffage biberons, sanitaires/change, local technique, buanderie, ménage et WC.	M2	203,14
Laine de verre "IBR revêtu Kraft", épaisseur 300mm, R = 7,50. Plafonds locaux : local poussettes, local technique, local buanderie et habillage de la toiture pyramidale centrale	M2	27,36
Ossature : suspente et fourrure "Optima 2000". Plafonds locaux : local poussettes, local technique, local buanderie et habillage de la toiture pyramidale centrale	M2	27,36
Membrane "Stopvap". Plafonds locaux : local poussettes, local technique, local buanderie et habillage de la toiture pyramidale centrale	M2	27,36
Plafond "Placostil". Locaux : habillage de la toiture pyramidale centrale	M2	13,49
Habillage en périphérie de la verrière aluminium au niveau de la toiture pyramidale	Vaut	1
Jouées verticales en placo pour raccordement entre habillage de la toiture pyramidale et faux plafonds modulaires	Vaut	1
Plafond "Placostil", placomarine, CF 1h. Locaux : local poussettes et local technique	M2	7,74
Plafond "Placostil", placomarine. Locaux : buanderie	M2	6,15
Habillage du bâti support de WC	Vaut	1
Gaines techniques verticales ou horizontales	ML	45,00

### **Mobilier**

Plan de change composite avec baignoire, composé de : un meuble escalier, deux meubles étagères, un sous évier de 85cm, une baignoire de 73cm, une douchette extractible, une commande à pédale, un meuble 1 porte tiroir de 60cm, deux matelas de change. Local : sanitaires/change.	U	1
---	---	---

---

**TOTAL H.T.**

**T.V.A. 20,00%**

---

**TOTAL T.T.C.**

**NOTA : le quantitatif n'a pas valeur contractuelle , l'entreprise étant tenue de le vérifier avant acceptation .**

## Option n° 1 :

Cimaise bois médium à +/- 1,00m de haut. Locaux :  
entrée/accueil/vestiaire, degt 1, dortoir 1, dortoir 2, activités,  
activités/repas/espace bébés ML 84,21

---

**TOTAL H.T.**

**T.V.A. 20,00%**

---

**TOTAL T.T.C.**

## Variante n° 1 :

*Prière d'indiquer si c'est une plus value, ou une moins value, par rapport au marché de base*

Doublage des murs extérieurs comprenant : Isonat plus 55  
flex épaisseur 145mm posée entre ossature bois, appuis  
optima 2, isonat plus 55 flex de 40mm, fourrures optima 240,  
membrane "Isonat Protect AEROVAP sd20", adhésif "Isonat  
Protec Ader", adhésif double face, profilés "Stil MOB", BA  
13mm et mastic . Tous les locaux. M2 138,02

Isolation marque "Isonat", type "Isonat plus 55 flex ",  
épaisseur 1x200 mm et 1x100mm. Plafonds locaux : local  
poussettes, local technique, local buanderie et habillage de la  
toiture pyramidale centrale M2 27,36

Membrane "Isonat Protect AEROVAP sd20". Plafonds locaux :  
local poussettes, local technique, local buanderie et habillage  
de la toiture pyramidale centrale M2 27,36

---

**TOTAL H.T.**

**T.V.A. 20,00%**

---

**TOTAL T.T.C.**